



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Castorama a promis, Castorama a menti

Après avoir ouvert pendant des années ses magasins de la région parisienne illégalement et payé ses salariés pour qu'ils aillent manifester afin d'obtenir un décret les autorisant à employer des salariés le dimanche, Castorama avait promis jurer cracher de ne pas étendre les ouvertures permanentes de ses magasins le dimanche au-delà de la région parisienne.

Elle avait concrétisé sa promesse en juin 2014 au travers d'un accord fixant également les contreparties au travail du dimanche.

Toujours âpre aux gains, l'entreprise a profité de la crise covid pour bafouer ses engagements et commencer à étendre les ouvertures permanentes des magasins le dimanche à 64 de ses établissements provinciaux.

Elle vient de dénoncer cet accord et tenter de lui substituer un accord pour 2 ans moins favorable pour bon nombre de salariés. Accord que la majorité des organisations syndicales représentatives a refusé de parapher ne voulant pas s'associer à des régressions pour les salariés.

Qu'à cela ne tienne, Castorama, qui a un respect tout relatif du rôle des partenaires sociaux dont elle attend qu'ils valident sans réserve ses positions, a décidé de passer en force et de contourner le refus de la majorité des organisations syndicales en recourant au référendum par voie électronique pour tenter de faire valider cet accord de substitution régressif à durée déterminée de 2 ans.

Les moyens mis par l'entreprise pour convaincre son personnel à l'aide d'arguments fallacieux ne dupont pas les salariés. FO y veillera.

Il ne nous faut donc pas croire aux fausses promesses de l'entreprise.

La Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC FO et la Section FO de Castorama appellent tous les salariés de Castorama à rejeter cet accord qui ne peut que leur être préjudiciable sur le plan de la rémunération et les conditions de travail en votant **NON** au référendum.

Paris, le 26 août 2021

#### **Contacts :**

- Jean-Paul GATHIER : Délégué Syndical Central FO Castorama - Tél. : 06 62 30 33 69
- David MALEZIEUX : Secrétaire Adjoint de la Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC FO : 06 11 13 04 03
- Audrey ROSELLINI : Secrétaire Adjointe de la Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC FO : 06 78 83 98 35